

entre les mains de ceux qu'il venait détrôner.

Thiépolo, retiré dans Rialte, pouvait y prolonger sa résistance : il paraît qu'il s'y maintint pendant quelques jours ; mais cette résistance n'avait plus d'objet, il devait être forcé dans ce poste tôt ou tard : il ne pouvait pas se flatter de retenir plus longtemps, dans une cause si périlleuse et désormais désespérée, une multitude à qui il suffisait de se débânder pour être à peu près sûre de l'impunité.

Le doge, pour hâter la défection des conjurés, fit annoncer une amnistie. Il envoya même des parlementaires à Thiépolo pour l'exhorter à faire cesser l'effusion du sang vénitien. Thiépolo comprit qu'il n'y avait point de résultat à espérer d'une négociation, ni de foi à faire sur de telles promesses. Les troupes marchaient pour l'assaillir ; on allait lui couper la retraite. Il s'embarqua avec quelques amis, et se réfugia hors du territoire de la république.

Telle fut l'issue de cette mémorable journée, de cette grande entreprise conduite avec tant de prudence, et déjouée par le courage et l'activité d'un homme. Querini avait médité ses moyens à loisir et les avait disposés habilement. Gradenigo créa les siens en quelques heures. On ne peut reprocher qu'une faute aux conjurés, ce fut le pillage qui leur fit perdre du temps ; mais quand Thiépolo serait arrivé sur la place Saint-Marc aussitôt que son beau-père, ils n'en auraient pas moins trouvé les troupes du doge prêtes à les recevoir ; les gouverneurs des îles voisines n'en seraient pas moins arrivés avec des renforts. Il aurait fallu combattre là où l'on s'était flatté de surprendre ; le reste aurait été remis à la fortune. Les conjurations étant en général une entreprise du faible contre le fort, le mérite de celui qui les conçoit n'est pas de risquer un combat où l'on ne puisse espérer le succès que du courage ou du hasard, mais de faire des dispositions telles, que l'ennemi n'ait pas le temps ou les moyens de déployer ses forces : l'habileté, surtout quand on est le plus faible, consiste à attaquer avec avantage.

XVIII. Après la victoire on s'occupa non moins vivement de la punition des conjurés. Marc Querini, Benoit son fils, furent trouvés parmi les morts, ainsi que Jean Maffei et Pierre Beccario. Badouer et Marin Barozzi, qui avaient été faits prisonniers dans le combat, furent décapités ; la corde fit justice de tous les populaires pris les armes à la main. La république ne connaissait pas cette maxime, que, dans les temps postérieurs, Élisabeth reine d'Angleterre recommandait à Henri IV : Après une conspiration découverte, le moyen le plus sûr de disperser ou de ramener les complices, c'est de n'avoir pas l'air de les connaître ; au lieu que les poursuites les obligent à se tenir unis et à chercher de nou-

veaux partisans. Plusieurs conjurés qui s'étaient soustraits au supplice, et dont la tête avait été mise à prix, furent assassinés. Les historiens ajoutent que les autres se virent relégués à Milan, à Parme, à Gènes, à Trévise, avec défense de rompre leur ban, sous peine de la vie. Je ne saurais comprendre comment la république les aurait exilés dans des pays où son pouvoir et sa surveillance ne s'étendaient pas. Cette clémence n'était pas dans le caractère des hommes qui gouvernaient alors. Il est plus vraisemblable que ces conjurés ne durent la vie qu'à l'asile qu'ils trouvèrent chez l'étranger. Jacques Querini porta sa tête sur l'échafaud, victime de sa fidélité dans une entreprise dont il avait combattu le projet.

Les palais des Querini et des Thiépolo furent rasés ; on effaça partout leurs noms et leurs armes ; leurs biens et ceux de beaucoup d'autres furent confisqués ; on assigna une pension à la femme qui avait voulu écraser Thiépolo, et un service solennel fut institué pour rendre grâces à la Providence et perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur ceux qu'on était désormais en droit de qualifier de rebelles.

XIX. Quand on revint sur toutes les circonstances de ce grand événement, on frémit du danger qu'on avait couru. Si une conjuration dans laquelle étaient entrés tant de personnages, qui avait mis en mouvement une partie de la population et appelé du secours d'une ville voisine, avait pu être tramée dans Venise sans qu'on en soupçonnât même l'existence ; que n'avait-on pas à craindre encore tous les jours, surtout tant qu'il existerait quelques restes de ce levain qui avait occasionné une si grande fermentation ? La terreur dure plus que le danger, et souvent nous précipite dans un autre.

Les membres du grand-conseil, encore épouvantés, crurent qu'ils ne pourraient jouir avec sécurité de leur nouvelle puissance, qu'après qu'une commission aurait découvert et signalé tout ce qui restait d'ennemis secrets du gouvernement, comme si une autorité qui tend à s'agrandir ne s'en faisait pas tous les jours de nouveaux.

On jugea le péril encore tellement imminent que l'on créa une autorité dictatoriale après la victoire.

Un conseil de dix membres fut nommé pour veiller à la sûreté de l'État. On larma de tous les moyens ; on l'affranchit de toutes les formes, de toute responsabilité ; on lui soumit toutes les têtes.

Il est vrai que sa durée ne devait être que de dix jours, puis de dix encore, puis de vingt, puis de deux mois, mais il fut prolongé six fois de suite pour le même temps. Au bout d'un an d'existence, il se fit confirmer pour cinq. Alors il se trouva assez